PAYS DE LUNEL

BOISSERON • LUNEL • LUNEL-VIEL • MARSILLARGUES • SAINT-CHRISTOL • SAINT-JUST • SAINT-NAZAIRE DE PÉZAN • SAINT-SÉRIÈS • SATURARGUES • SAUSSINES • VÉRARGUES • VILLETELLE •



LÉA COSMETIQUE

& ASSOC

ELLE N'EST PAS COMMUNE MA COMMUNAUTÉ

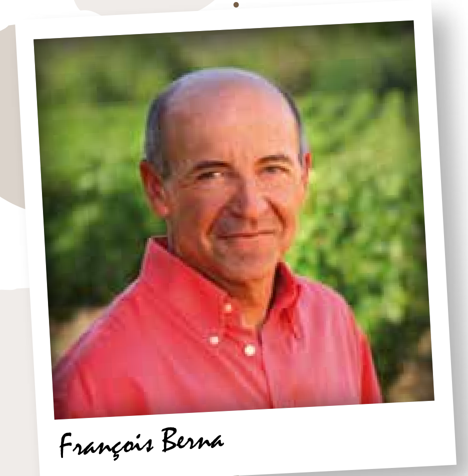
n°59
FEVRIER 2012

Evènements
Un projet qui interroge !

Cadre et Qualité de vie
La collecte des déchets a son règlement



LE GRAND PAYS DE LA PETITE CAMARGUE


François Berna

De Vous à Moi

Entrevue avec le Président

La volonté de préserver nos espaces naturels

La Communauté de Communes du Pays de Lunel porte une attention particulière à sa dimension rurale ; un atout qu'il faut valoriser face aux zones où l'urbanisation galopante asphyxie les communes.

Circuits courts de distribution, valorisation de la viticulture et de l'agriculture locales, pôle œnotouristique sont autant de projets sur lesquels la Communauté de Communes mise pour se distinguer.

François Berna, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, nous en dit plus sur cette volonté.





« Pays de Lunel, le mag' » : Le Pays de Lunel a-t-il la vocation de devenir le jardin des Agglomérations voisines ?

François Berna : A l'occasion de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) en 2006, les élus du Pays de Lunel ont voulu faire du territoire un espace de respiration entre deux zones très densément urbanisées. Face à l'urbanisation de l'Est héraultais, le Pays de Lunel a su préserver sa richesse naturelle. Nous sommes un jardin d'agrément et nous souhaitons aussi, grâce au développement de l'activité agricole, contribuer à l'approvisionnement des territoires voisins. Tout habitant est ainsi à moins de 15 minutes à pied d'un lieu non urbanisé.

« Pays de Lunel, le mag' » : Quels sont les moyens mis en œuvre pour conforter notre agriculture de proximité ?

François Berna : : Il y a, sur notre territoire, des exploitations agricoles qui ne sont pas toutes en très bonne santé financière. Nous avons souhaité développer la distribution de leur production en circuits courts, d'une part pour leur donner un coup de pouce, mais c'est aussi le bon sens qui nous fait préférer des produits de proximité plutôt que ceux qui font des kilomètres pour arriver jusqu'à nous.
Exemples : l'opération lancée en ce début d'année « Un fruit à la récré » qui permet de faire découvrir aux enfants des fruits locaux cueillis à maturité avec des valeurs gustatives très appréciables et l'opération « De ferme en ferme » qui se déroule en avril.

« Pays de Lunel, le mag' » : Et au niveau de la viticulture ?

François Berna : Là encore, nous menons une politique volontariste car le vignoble du Pays de Lunel est le plus ancien de France et nous devons donc soutenir « ce patrimoine ». Il y a eu beaucoup d'arrachages de vignes ces dernières années mais cet arrachage s'est accompagné souvent par la replantation de vignes de meilleure qualité. Notre vin acquiert depuis quelques années ses lettres de noblesse avec une qualité reconnue par les professionnels du secteur.
Le Pôle œnotouristique Viavino à Saint-Christol va encore contribuer à cette dynamique.
Le succès de la manifestation organisée par la Communauté de Communes « Les Perles du terroir » en novembre en est une belle preuve. Je peux d'ores et déjà donner rendez-vous aux amateurs de bons vins en novembre pour l'édition 2012.



Ce journal est imprimé sur papier 100% recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.

Nous attendons vos remarques, questions et suggestions… n'hésitez pas à nous les adresser.

Courrier des lecteurs

Communauté de Communes
du Pays de Lunel
480, avenue des Abrivados
CS 90229 34403 LUNEL cedex
par fax au 04 67 83 55 23
par courriel, journal@paysdelunel.fr
ou par l'intermédiaire du site
www.paysdelunel.fr

Un projet qui interroge !

Entre octobre et novembre, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Lunel sont venus à la rencontre des habitants pour leur présenter le projet de territoire et surtout faire appel à l'expression de leurs points de vue sur le futur du Pays de Lunel.



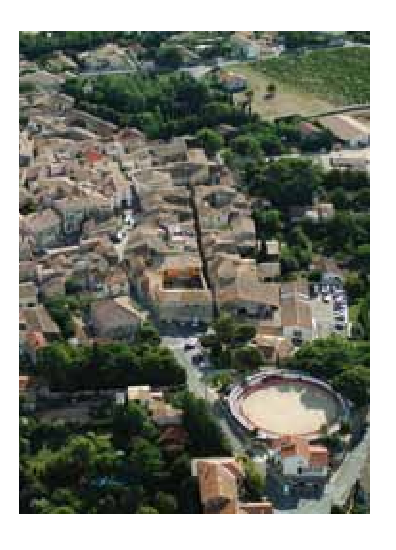
De nombreuses questions sont revenues de façon récurrentes lors de ces réunions.
Chaque mois nous traiterons d'une ou deux interrogations pour éclairer les lecteurs du Mag' sur les positions des élus du Pays de Lunel.
François Berna, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, répond.

Les impôts vont-ils augmenter avec la création de ces nombreux projets ?

François Berna : L'échelonnement des travaux est prévu sur 10 ans. Leur financement dépendra en grande partie des dotations de l'Etat. A ce jour, nous en sommes à la phase études pour trouver les emplacements, les partenaires et les financements. La conjoncture actuelle pousse à une extrême prudence et nous n'engagerons pas la Communauté de Communes sur des chemins hasardeux. Les chantiers seront engagés au gré de nos possibilités. Si nous ne pouvons pas tout réaliser, nous reverrons certains projets à la baisse. Je sais que le pouvoir d'achat diminue et que les charges des ménages augmentent et la Communauté de Communes ne sera pas là pour accroître les charges de ses habitants. Le passage en Agglo apportera par ailleurs des financement plus importants de l'État.

Quel est le seuil pour passer en communauté d'agglomération ? Et dans quel délai y arriverons-nous ?

François Berna : Pour que la Communauté de Communes se transforme en Communauté d'Agglomération, nous devons atteindre 50 000 habitants. Aujourd'hui, nous sommes 47 000. Je pense que nous pourrons atteindre ce seuil dans 3 ou 4 ans maximum au rythme d'environ 1 000 nouveaux arrivants chaque année. Cela peut également être plus tôt, tout dépendra des recensements que l'INSEE fait chaque année dans les communes.





DOSSIER SPECIAL

Projet de territoire

Pour que demain nous appartienne !

En février, focus sur le dernier des 4 piliers qui structurent le projet de territoire du Pays de Lunel. Pour un territoire qui préserve la proximité avec les habitants, sa ruralité, ses espaces naturels.

Pilier n°4

> Axe 1
Préserver le capital « Nature » du Pays de Lunel



Les bords du Vidourle au printemps

L'essentiel du territoire du Pays de Lunel est composé d'espaces verts et naturels. Cette caractéristique est un atout essentiel et figure en bonne place dans le SCOT du Pays de Lunel qui précise que tout habitant est à moins de 15 minutes à pied d'un lieu non urbanisé. Face au développement de l'urbanisation de l'Est héraultais, le Pays de Lunel a su préserver sa richesse naturelle.

Au-delà de l'importance de ce patrimoine, sa caractéristique est aussi sa grande diversité et sa biodiversité (espaces boisés, garrigues, espaces lagunaires, canaux, fleuve Vidourle). Jardin méditerranéen, le Pays de Lunel doit renforcer la protection de ce patrimoine environnemental et s'afficher comme un territoire environnemental exemplaire. Cette dimension est d'autant plus fondamentale que le respect de cet environnement est nécessaire aux activités humaines (risque inondation, protection de la nappe contre les nitrates et pesticides, bassins versants de l'étang de l'Or et du Vidourle…). Ceci étant, cette identité naturelle doit être aussi le cœur d'une image, ce qui nécessite de sensibiliser les publics à cette richesse et ces problématiques.

Propositions opérationnelles pour 2012- 2014 :
- Mise en œuvre d'un agenda 21 local à l'échelle du Pays de Lunel
- Mise en place d'un observatoire de l'environnement
- Création d'une police de l'environnement

1ères propositions opérationnelles pour 2014- 2021 :
- Réflexion sur l'intercommunalisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

> Axe 2
Développer et conforter l'économie viticole et agricole.

Conforter et accompagner le développement qualitatif de la viticulture (AOC Muscat, Saint-Christol, Coteaux du Languedoc, etc..). Favoriser le développement d'une agriculture raisonnée, à la fois vecteur de plus value économique, mais aussi de maintien de la qualité environnementale du territoire (notamment la préservation des ressources en eaux). Travailler sur les circuits courts. Préserver les espaces agricoles (portage foncier par exemple).



Pôle œnotouristique «Viavino» à Saint-Christol.











Projets réalisés ou en cours :
- Animation autour des circuits courts de distribution
- Pole œnotouristique « Viavino »

Propositions opérationnelles pour 2012- 2014 :
- Point de vente des produits locaux (Maison de Pays)
- Actions sur le foncier pour aider les jeunes producteurs à s'implanter
- Réflexion sur des zones de protection
- Produits locaux dans la restauration collective

> Axe 3
Continuer à réduire la quantité de déchets produits et réduire leur impact sur l'environnement



Expérimentation d'une plateforme de compostage à Marsillargues

La Communauté de Communes a adopté, depuis de nombreuses années, une politique exemplaire en matière de gestion des déchets. Elle est autonome, puisqu'elle dispose d'une unité de valorisation à Lunel-Viel et de plusieurs déchèteries. 30% des foyers pavillonnaires sont par ailleurs équipés de composteurs. Une convention va être signée fin 2011 avec l'Ademe pour poursuivre cet objectif de prévention. Au-delà du recyclage et de la valorisation, la gestion durable des



Valorisation des produits agricoles locaux

déchets ménagers et assimilés passe par une politique active de prévention : il faut réduire les déchets à la source. C'est devenu une priorité pour toute collectivité compétente en la matière. C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes s'engage avec l'Ademe en signant le « Programme Local de Prévention », accord cadre sur 5 ans.

Projets réalisés ou en cours :
- Réflexion sur la Redevance/Taxe incitative
- Expérimentation d'une valorisation agricole des déchets verts

Propositions opérationnelles pour 2012- 2014 :
- Diagnostic de territoire du Plan Local de Prévention Ademe
- Déchèterie pour les professionnels
- Fermeture de la déchèterie de Saturargues et construction d'une nouvelle.
- Mise en place d'une recyclerie
- Plate forme de compostage

1ères propositions opérationnelles pour 2014- 2021 :
- Mise en œuvre de la redevance ou de la taxe incitative

7 bonnes idées pour faire des économies de chauffage sans investir ?

Le chauffage est le premier poste de dépense d'énergie des ménages ; la Communauté de Communes et « espace INFO ENERGIE » du GEFOSAT vous donnent sept bonnes idées pour diminuer votre facture :

1 Maintenir une température maximale de 19 à 20°C est tout à fait suffisant pour assurer son confort. Diminuer la température d'un degré, c'est 10% de réduction sur sa facture !

2 Baisser la température la nuit et en cas d'absence. La nuit, quand vous êtes sous la couette ou la journée lorsque vous êtes absent, une température ambiante de 16°C suffit.

3 Régler correctement les vannes thermostatiques pour éviter de surchauffer des endroits qui bénéficient d'apports d'énergies gratuits, comme le soleil.

4 Purger ses radiateurs. Si la partie inférieure de votre radiateur est chaude alors que la partie supérieure est froide, c'est qu'il faut purger vos radiateurs. Vous pouvez le faire plusieurs fois par an, chauffage allumé en commençant par le bas.

5 Ne pas couvrir ses radiateurs. Vous perdez 10% d'efficacité en plaçant un meuble ou un divan devant !

6 Profiter du soleil. Par beau temps mais froid, profitez des ouvertures côté soleil, ouvrez vos rideaux !

7 Dépoussiérer les corps de chauffe. La poussière retient la chaleur ; époussetez régulièrement vos radiateurs ; pour les convecteurs nettoyez la grille d'entrée d'air située en dessous du radiateur.
Et n'oubliez pas avant chaque saison de chauffe de faire entretenir votre chaudière ! Une chaudière régulièrement entretenue aura une meilleure longévité et vous fera économiser de l'énergie.

Vous désirez des conseils gratuits sur les économies d'énergies, les énergies renouvelables, l'éco-construction, la rénovation performante... contactez l'espace INFO ENERGIE de l'association GEFOSAT tous les jours de 9h30 à 14h. Permanence à la CCPL tous les deuxièmes jeudi du mois.
> Tél : 04 67 13 80 94 ou courriel : eie@gefosat.org

Comment ne plus oublier de sortir son bac jaune ou sa caissette !

Les téléphones mobiles et les Smartphones en particulier, apportent de plus en plus de services pour leurs détenteurs.



Une programmation simple et rapide de votre calendrier de collecte !



Une nouvelle application réalisée par Eco-emballages propose, dans une petite application à télécharger sur son téléphone, un calendrier de collecte « ultra personnalisable » avec alarme de rappel et un guide du tri.

Si vous avez un doute pour jeter un produit, l'application vous dit dans quel bac le mettre.
Mais surtout, cette application vous permet de mémoriser le jour de sortie de vos différents bacs gris, jaune et bleu. Plus d'oubli, vous programmez le jour de sortie et votre téléphone vous le rappelle à l'heure de votre choix.

Pour télécharger cette application gratuite « Guide du tri », rendez-vous dans la bibliothèque d'applications de votre téléphone mobile et laissez-vous guider.

La collecte des déchets a son règlement !

La réforme des Collectivités Territoriales a prévu le transfert automatique du pouvoir de police du maire, en matière de déchets, au président de la Communauté de Communes.



Ce règlement s'impose à tout usager : particuliers, professionnels, collectivités et administrations



Pour que nos rues ne ressemblent plus à ça !



Pour lutter contre les dépôts sauvages

C'est dans ce cadre qu'a été adopté en conseil de communauté le 13 décembre dernier et entré en vigueur le 1er janvier 2012, le règlement de collecte des déchets. Celui-ci a pour but, notamment, de rappeler les droits et obligations de chacun des divers intervenants dans le cadre du service proposé.

En quoi consiste-t-il ?
Ce règlement s'impose à tout usager du service public de collecte des déchets : particuliers, professionnels, collectivités et administrations.

Il a pour objectif de servir de base à l'application des pouvoirs de police du Président afin d'améliorer le service et limiter les comportements inciviques entraînant des nuisances pour l'environnement. Non respect du tri, bacs non nettoyés ou dégradés, bacs laissés volontairement sur la voie publique, dépôts sauvages ou brûlage des déchets seront sévèrement sanctionnés avec établissement de contraventions pouvant aller de 38 € à 1500 €.

Son application sera controlée par des agents du service gestion des déchets qui devront être assermentés. Leur rôle sera d'informer, de sensibiliser le public et les professionnels sur les modalités de collecte de tri mais également de verbaliser en cas de manquement au respect des règles issues du règlement.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel ne veut pas que son territoire se transforme en décharge à ciel ouvert à cause de quelques individus indélicats.



Ce règlement de collecte vous sera distribué, au deuxième semestre 2012, lors du « puçage » des bacs, nécessaire au passage à la redevance incitative en 2013. Il est dores et déjà consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes : www.paysdelunel.fr ou sur demande au service gestion des déchets en appelant le :

N° Vert 0 8000 34400
Appel Gratuit

Logement plus accessible, une priorité pour la Communauté de Communes !

Le logement social souffre d'une image caricaturée, ce serait forcément le logement des « gens à problème », pourtant près des trois quarts de la population ont des revenus qui leur permettrait d'y prétendre. Avec des loyers très en dessous des logements privés, il a une double utilité, celle de tirer le coût global des loyers vers le bas en offrant une alternative et surtout en permettant une étape pour certains vers un logement « normal ».

Comme au niveau national et régional, l'offre de logements sociaux est insuffisante au Pays de Lunel, et du coup, ceux-ci ne jouent plus réellement leur rôle de transition car ceux qui les occupent ne les libérant que rarement.



Notre Communauté de Communes a donc lancé un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui vise à définir une politique du logement concertée au niveau du territoire et avec des objectifs pour six ans.

Première phase du programme : de nouveaux logements en précisant la part de logements sociaux par commune.

Mais une attention particulière est accordée aux logements locatifs privés existants, car il est possible pour les propriétaires privés de conventionner leur logement, ils doivent alors ne pas dépasser un certain loyer mais en contrepartie leurs locataires peuvent bénéficier d'un suivi qui peut sécuriser les propriétaires pour la perception de leur loyer.

Une mission logement pourrait d'ailleurs être créée pour développer ces conventionnements encore trop rares.

D'autre part, la Communauté de Communes s'implique, aux côtés des communes, qui veulent créer du logement social en accordant une aide qui peut aller de 3 000 à 6 000 euros par logement construit.

Ainsi, la commune de Lunel s'est vu accorder 49 000 € pour la réalisation de logements sociaux à l'îlot des Caladons. D'autres demandes d'aide sont à l'étude pour 37 logements sur les différentes communes.

Et les jeunes ?

Un public est particulièrement en difficulté pour accéder aux logements correspondants à ses moyens : les jeunes qui démarrent dans la vie active.

Tous ne peuvent être aidés par leur famille et avoir les garanties pour pouvoir se loger de façon autonome. C'est la raison pour laquelle, la Communauté de Communes a lancé une étude sur l'opportunité d'une résidence habitat jeunes au Pays de Lunel.

L'étude menée en relation avec les entreprises artisanales qui accueillent des apprentis et les organismes de formation a permis de mieux quantifier le besoin.

Le projet se déclinerait ainsi :

- **48 logements individuels T1** pour des jeunes en formation ou en mobilité professionnelle
- **7 logements partagés T2** pour étudiants, apprentis, saisonniers
- **5 logements T2** pour jeunes femmes seules avec enfants
- **des espaces collectifs** (cafétéria, laverie, salle de loisirs...)

La prochaine étape consiste à boucler le plan de financement du projet avec des aides publiques, à définir les modalités de gestion de la résidence et le cas échéant à trouver un organisme pour assurer la gestion de l'ensemble.

Le logement est un dossier prioritaire pour la Communauté de Communes et notamment en direction des publics en difficulté et des jeunes.

Via Innova
lance son site Internet

Dès la page d'accueil, le créateur d'entreprise trouve toutes les informations utiles pour entamer les démarches nécessaires à la création de son entreprise. Les différents onglets rappellent le processus de création, de l'idée de départ jusqu'au développement de son réseau professionnel et extra-professionnel.



Témoignages de jeunes patrons d'entreprises aidés par Via Innova, infos sur les événements de la pépinière, infos sur le Club d'entrepreneurs ou encore boîte à outils avec des liens vers des sites utiles à tout entrepreneur.

Complément idéal au site, le blog de Via Innova distillera des informations récentes en lien avec l'actualité de la pépinière et des entreprises qui y sont hébergées.

On y trouvera des informations pertinentes, des dates d'évènements clefs, des discussions et échanges autour des thèmes de l'entrepreneuriat mais aussi un lieu pour promouvoir la visibilité des entreprises de Via Innova.

Pour découvrir le site Via Innova :
www.via-innova.com

Robe ou maillot ?
Une idée de Coquillages et cocotier

Coquillages et cocotier est une jeune entreprise lunelloise co-dirigée par Ingrid Dupuy et Corinne Poleri. Créée il y a 18 mois, cette entreprise est née de la rencontre de deux compétences autour d'une idée simple mais très astucieuse. Le marketing pour Ingrid Dupuy et la création d'un concept original de maillot de bain pour Corinne Poleri.

L'idée ? Un maillot de bain/robe. Ni vu ni connu, la robe se transforme en maillot et le maillot en robe… et sans passer par la case "cabine" !!



Un test commercial aura lieu cet été dans des boutiques de lingerie et d'articles balnéaires mais également dans les boutiques de prêt-à-porter et certaines paillottes dans la région mais également en PACA.
Cette année, 7 imprimés différents seront proposés et l'année prochaine, nos créatrices envisagement 15 modèles à minima.
Prix: de 99€ à 149€.

Pour en savoir plus sur les lieux de vente vous pouvez contacter Coquillages et cocotier à l'adresse courriel suivante :
contact@coquillagesetcocotier.fr

« Ambrussum » saison 2

La première saison de notre feuilleton préféré s'est terminée avec un banquet presque parfait et la venue d'un invité surprise ; pour la deuxième saison qui a démarrée le 1er février les visiteurs vont pouvoir à nouveau se plonger dans l'histoire de la belle Pétalé Antonia ou de Marcus qui les attendent bien sagement entre les murs du Musée.

Alors quoi de neuf en 2012 ?
Pour vous laisser conter Ambrussum, les guides du Musée ont affuté leur présentation de l'exposition permanente un brin plus ludique. Ils vous feront découvrir différents textes anciens, photos et autres supports n'ayant pu être exposés ou présentés précédemment.

Au chapitre des nouveautés, Ambrussum se dote d'un site internet sur lequel vous retrouverez toutes les animations, l'histoire du projet, la balade romaine comme si vous y étiez, les nouveautés…

Pour les animations ? Suspens… On ne va pas vous raconter tous les épisodes dès maintenant, on vous donne rendez-vous sur le web !!
www.ambrussum.fr

Et comme la romanité s'inscrit dans la modernité…. Vous pourrez aussi retrouver toutes ces infos sur votre portable :
www.m.ambrussum.fr





Retrouvez tous les horaires et les tarifs sur le web !

Quel développement touristique pour le Pays de Lunel ?

L'Office de Tourisme du Pays de Lunel vient d'élaborer son schéma directeur de développement touristique pour la période 2011/2014. Il se structure depuis plusieurs années autour de quatre piliers identitaires que sont le patrimoine, les activités de pleine nature, le vin et la tradition camarguaise.





Bien entendu, les animations y jouent un rôle important pour attirer et garder les visiteurs sur notre territoire. Pour le Pays de Lunel, il est primordial de conforter et pérenniser les quatre rendez-vous maintenant bien ancrés dans les esprits : la Ronde du Muscat (avril), Verre en vigne (mai), les Vendanges à l'ancienne (septembre) et Les Perles du terroir (novembre, tous les 2 ans). En plus de ces événementiels, il est à noter la mise en place d'animations autour des vins et muscats lors de dégustations thématiques privées ou dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Il faut également rappeler l'ouverture à la rentrée 2012 du Pôle œnotouristique Viavino qui sera un must en Pays de Lunel où l'environnement, les techniques architecturales novatrices et la vie de la vigne seront mis à l'honneur dans un cadre inédit.

De l'autre Côté du miroir

Portrait d'Élus

« Pays de Lunel, le mag' » vous invite à passer de l'autre côté du miroir pour découvrir vos élus sous un jour insoupçonné et plus personnel.


Henri Sarrazin

Henri Sarrazin, la famille avant tout !

Henry Sarrazin est élu à Saussines depuis 1995 où il a accompli deux mandats en tant que conseiller municipal avec Marc Paul, avant d'être élu maire en 2008. Cette même année, il devient également Vice-président à la Communauté de Communes après avoir été de 2001 à 2008, délégué titulaire.

Tout cela vous le savez déjà ! Intéressons-nous à Henry Sarrazin quand il passe de l'autre côté du miroir !

Professionnellement, cela fait 37 ans qu'il travaille dans une société de télécommunications. Il y entre à l'âge de 19 ans en tant qu'apprenti et n'a cessé de gravir les échelons jusqu'à aujourd'hui où il exerce une fonction commerciale.
Malgré sa casquette d'élu, il continue à travailler avec assiduité.

Côté famille, il jongle avec les horaires, puisque son épouse travaille la nuit ; les enfants étant néanmoins maintenant assez grands et demandant moins de présence (30, 17 et 15 ans), Henry Sarrazin a pu se lancer dans l'aventure de premier édile du village.
Les journées sont longues mais permettent de concilier vie professionnelle, fonction d'élus et surtout vie familiale car, selon ses dires, la maison est toujours pleine d'enfants ! Si ce ne sont pas les siens, ce sont les enfants des frangins ou des frangines !!

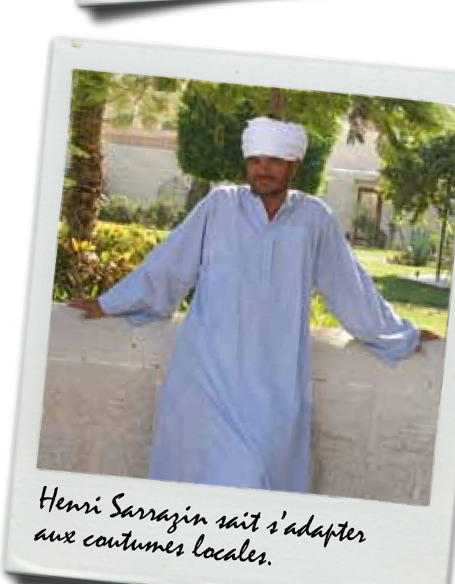
Et les loisirs dans tout ça, vous demandez-vous ? Henry Sarrazin n'en manque pas et là encore, il s'oblige à trouver le temps pour assouvir ces nombreuses passions.
A commencer par la moto. Il en possède deux, une routière pour partir en vacances avec Laurence, son épouse sur les routes de Corse, d'Italie ou d'Espagne. Il possède également un vrai trial. Le weekend vous l'avez peut être déjà croisé dans la campagne saussinoise. Vous l'aurez compris Henry Sarrazin est amateur de sports mécaniques.
En plus de la moto, c'est un grand amateur de sports. Ski, voile, plongée sous marine, randonnée voilà autant de sports qu'il pratique aussi souvent que son emploi du temps le lui permet.

Henry Sarrazin a un autre hobby un peu plus atypique : la collection de vieux outils et d'anciens équipements sportifs. Il chine dans les brocantes et les puces des objets à condition de les retaper. S'il n'y a rien à faire dessus, il n'est pas intéressé. A l'entendre, ses enfants et sa femme ne sont pas fans de cette passion car la maison commence à ressembler à un vaste magasin d'antiquités !

Dernière passion, les voyages. Le dernier en date était à New York mais il y a eu Bali, l'Egypte, le Mexique ou encore la Scandinavie. Chaque année, Henry Sarrazin et ses enfants se programment un dépaysement… histoire de se retrouver un peu.
Il a aussi le rêve, quand il sera à la retraite, de faire le chemin de Saint-Jacques de Compostelle dans sa totalité.

Voilà vous savez tout ou presque sur Henry Sarrazin et sa vie lorsqu'il passe de l'autre côté du miroir.


Henri Sarrazin lors d'un voyage à Bali


Henri Sarrazin sait s'adapter aux coutumes locales.

2012, année Polar !

2012 est l'année du polar à la médiathèque intercommunale. Romans, BD mais aussi films. Et des polars au cinéma, ce n'est pas ce qui manque. Mais tous n'ont pas la même qualité ni la même valeur cinématographique.



Retrouvez une sélection de plus de 300 vidéos sur le thème du polar !

« Film policier, polar, thriller, film noir, film de gangster ou de mafia, serial killer / tueur en série… », autant de noms donnés à travers les époques, autant de genres, sous-genres pour peindre ce qui a toujours été et reste un des thèmes favoris du cinéma : la lutte entre la loi et le crime.

Le film policier joue sur la fascination pour la transgression sous toutes ses formes et explore la nature double de l'être humain. Il est un véhicule commode pour pénétrer dans tous les milieux et révéler ce qui se passe derrière la façade, réelle ou symbolique. En ce sens, il apparaît comme une des meilleures radiographies sociales.

La Médiathèque Intercommunale a élaboré à votre attention une filmographie. Celle-ci n'est pas exhaustive : en fonction de notre fonds, nous avons sélectionné les films les plus représentatifs du genre. Y figurent notamment ceux primés aux Festivals du Film Policier de Cognac et de Beaune.

Atelier d'écriture d'une nouvelle policière avec Sergueï Dounovetz

L'auteur de polars montpelliérain Sergueï Dounovetz* anime un atelier d'écriture avec un groupe d'élèves du Lycée Louis Feuillade, en partenariat avec la médiathèque intercommunale.

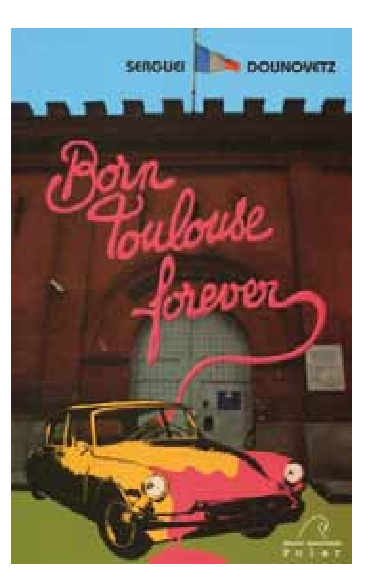


Sergueï Dounovetz

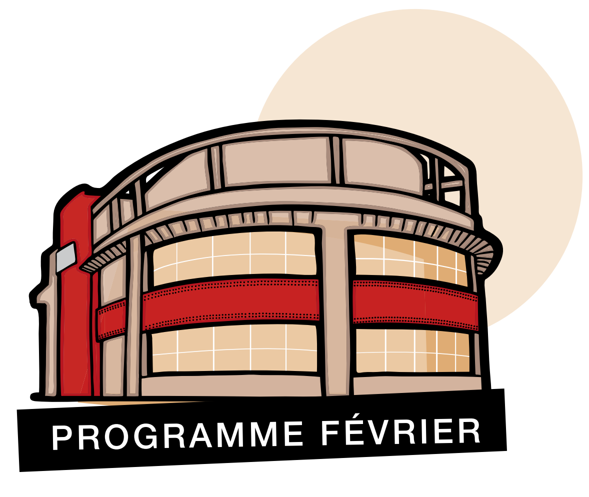
Pendant six mois, avec la collaboration des professeurs de français et les documentalistes du lycée, les élèves travaillent à l'écriture d'une nouvelle policière. Sergueï Dounovetz les aident à construire la trame de leur histoire, à trouver des personnages et à leur donner vie sur le papier.

La première séance a eu lieu le 3 novembre en présence de l'auteur, celui-ci vient encadrer les apprentis écrivains tous les 15 jours. Les autres jeudis, ce sont les professeurs de français et les documentalistes, initiateurs du projet, qui suivent l'avancée du projet. Les séances se tiennent en alternance au CDI du lycée et à la médiathèque.

A l'issue de ce travail, les élèves repartiront tous avec un recueil de leurs nouvelles édité par la Communauté de Communes du Pays de Lunel afin de garder une empreinte de cette expérience. Des exemplaires intégreront les collections de la médiathèque et pourront être empruntés.



Les livres de Sergueï Dounovetz sont disponibles à la médiathèque intercommunale.



Votre médiathèque est ouverte tous les premiers dimanches du mois d'octobre à avril.

Prochain dimanche le 4 mars 2012 de 10h à 13h

Coups de cœur partagés en club de lecture ou petits cœurs qui palpitent aux heures du conte… 2012 bat au rythme du suspense et des histoires à dormir debout !

Tout public

LECTURES MUSICALES
De Léo à Nestor
> Vendredi 3 février à 20h30

CONCERT
Musiques de films policiers par « Trio Borsalino »
> Dimanche 5 février à 11h

EXPOSITION
Enquête de frissons
> Du vendredi 24 février au mercredi 4 avril

CLUB DE LECTURE
> Samedi 25 février à 10h30

Pôle Jeunesse

JEUX DE SOCIETE
On joue en famille !
> Dimanche 5 février de 10h30 à 12h30

CONTE JEUNESSE
Contes à rire et à frémir
> Mercredi 8 février à 14h30

Hommes, oiseaux, grenouilles…
> Mercredi 8 février à 16h

HEURE DU CONTE
> Samedi 18 février à 11h30

Multimédia

JEUX DU DIMANCHE
« Trackmania »
> Dimanche 5 février de 10h à 13h

« Pimpouces »
> 21, 22, 23, 24 et 25 février de 15h30 à 17h30.

ATELIERS NUMERIQUES
Retrouvez toutes les animations multimédias régulières dans votre nouveau programme, disponible à la médiathèque !





Votre nouveau programme des animations et ateliers 2012 est disponible à l'accueil de la médiathèque.

Le coup de ♥ de la Médiathèque

Pleine Lune
Antoine Guillopé
Gauthier-Languereau, 2010



En forêt, par une nuit de pleine lune, les animaux sont inquiets. Comme dans un conte de randonnée, apparaissent le loup, le renard, le hibou, les cerfs, la chauve-souris, le sanglier, les lapins et enfin les ours…

L'inquiétude monte, celle-ci amplifiée par les ombres chinoises découpées à merveille par Antoine Guillopé qui fait de cet album un moment de ravissement à contempler, et qui donne au récit tout son sens. Un album tout simplement somptueux, à partir de 3 ans.

> Pensez à réserver pour les ateliers et les spectacles 04 67 99 06 51



DES COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

En février au Pays de Lunel

Du mardi 7 février au vendredi 23 mars
Lunel
Exposition photo « Cuba Libre », œuvres photographiques de François Moralès qui nous emportent au cœur des Caraïbes.
L'exposition Cuba Libre est un récit de vie composé avec patience et parfois humour mais toujours avec beaucoup d'humanité.
Le Bocal
Entrée libre et gratuite.
Infos : 04 67 87 84 19

Jeudi 9 février
Lunel
Théâtre « Petites histoires.com », les ATP et la Ville de Lunel s'associent pour un spectacle de hip-hop inclassable. Avec Petites histoires.com, il imagine un spectacle plutôt burlesque, composé de petites pièces.
Salle Georges Brassens à 20h30
Tarifs de 5€ à 15€.
Infos : 04 67 22 03 78
(Les Amis du Théâtre Populaire)

Dimanche 12 février
Lunel
Les Chants de Thau accompagnés par cinq percussionnistes, deux pianistes et trois solistes accompagneront donneront l'intégrale de Carmina Burana.
Salle Georges Brassens à 15h.
Entrée libre et gratuite
(sur invitation à retirer la veille à l'Espace Louis Feuillade).
Infos : 04 67 87 84 19

Dimanche 19 février
Lunel
Hommage à Frank Sinatra, Glen Fallows et les dix musiciens du Swing Orchestra rendent un Hommage à Frank Sinatra
Salle Georges Brassens à 15h.
Entrée libre et gratuite
(sur invitation à retirer la veille à l'Espace Louis Feuillade).
Infos : 04 67 87 84 19

Mercredi 22 février :
Lunel
Théâtre « Hep ! Les mobiles ! » de la Cie Nezdames & Nezsieurs (Mialet). Deux compères vont se glisser sous vos yeux dans l'univers des clowns, du cirque et de la magie.
Spectacle jeune public à partir de 3 ans.
Salle Castel à 15h
Tarifs habituels
Infos : 06 61 56 88 42
(L'Art de Thalie)

Dimanche 26 février
Lunel
Union Musicale de Lansargues nous invitera à nous laisser entraîner, à l'occasion D'hiver et d'accords, aux mélodies et aux airs de musiques classiques, de variétés et rythmiques.
Salle Georges Brassens à 15h.
Entrée libre et gratuite
(sur invitation à retirer la veille à l'Espace Louis Feuillade).
Infos : 04 67 87 84 19

Lunel

Raurich expose à Lunel !



Le peintre Raurich, dont l'expérience du sensible rend si particulière sa vision du monde, exposera ses œuvres à Lunel du 18 février au 18 mars. Il a entamé, il y a longtemps, un cheminement de patience, de résistance, de distance et de cohérence. C'est dans cette perspective qu'il assurera aussi une intervention sur l'histoire de l'art. Ainsi qu'en témoigne le critique d'art Jean-Paul Gavard-Perret à son sujet : « Ne se réclamant d'aucune école, aussi lancé vers le futur que reconnaissant envers les maîtres du passé, Raurich reste le porteur des valeurs subtiles de la peinture ».

Raurich réalise une œuvre picturale contemporaine cohérente, régulière et évolutive depuis la fin des années 1970. Depuis, il expose régulièrement et participe à de nombreuses manifestations artistiques de renom : Salon de Mai, St'art (Strasbourg), Mac 2000, Salon des 109, Arténîm (Nîmes et Grenoble), Art Metz, etc. Il collabore également avec plusieurs galeries dont Valeurs d'Art à Paris et la Galerie Nicole Gogat à Aigues-Mortes.

À Lunel, l'exposition de ses œuvres se tiendra à l'espace Louis Feuillade.
L'entrée est libre et gratuite, du mardi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h & de 15h à 18h. Le vernissage est prévu le 17 février 2012 à 19h.

BOISSERON LUNEL LUNEL-VIEL MARSILLARGUES SAINT-CHRISTOL SAINT-JUST SAINT-NAZAIRE DE PÉZAN SAINT-SÉRIÈS SATURARGUES SAUSSINES VÉRARGUES VILLETELLE

Saint-Nazaire de Pézan

La Cène à l'église

Christian Andrieux vient de terminer la réalisation d'une sculpture représentant « La Cène ». La commune de Saint-Nazaire a demandé à l'auteur le prêt de cette œuvre pour l'exposer dans son église. Lieu tout désigné pour une telle œuvre.
Dans cette œuvre, Christian Andrieux fait montre de tout son talent et de la parfaite maîtrise de la matière en l'occurrence le métal.

D'autres lieux d'exposition accueilleront cette œuvre. Mais Saint-Nazaire a eu la primeur grâce à de nombreux liens amicaux sur la commune.

La découverte de ce bas-relief peut aussi permettre la découverte de l'église de Saint-Nazaire qui vaut le détour. Ce lieu de culte est beau et accueillant et met parfaitement en valeur cette œuvre monumentale.

Si vous voulez admirer l'œuvre de Christian Andrieux, rendez-vous à l'église de Saint-Nazaire jusqu'à fin mars où des permanences seront assurées les mardi et vendredi de 15h30 à17h.





Saint-Sériès

Le recensement est en cours



Jusqu'au 18 févier, Saint-Sériès effectue le recensement de sa population.
Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Votre participation est essentielle et obligatoire.
Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises, à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations et enfin à mieux répondre aux besoins de la population.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Les réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Chez nous, autrefois

Mais où est né Saint-Christol ?



Les noms de lieux ont une histoire, poursuivons notre voyage en Pays de Lunel. L'an 1149, un acte d'archives mentionne une donation... à l'Hôpital de Jérusalem et à toi Guillaume Béraud, frère hospitalier et administrateur de l'église et de la maison de Saint-Christol et à tous les frères qui servent Dieu... Cette première mention constitue en quelque sorte, l'acte de naissance de Saint-Christol ; elle nous dit qu'en ce lieu les moines Hospitaliers bâtirent une maison et une église pour y accueillir les pélerins, comme le voulait leur vocation.

Voilà de quoi part l'historien, d'un document tangible dont il convient de peser les mots, tous les mots et seulement les mots. Où était cet «hôpital» ? Y avait-il un village dès le début ?

En 1273, un texte consacré au bornage du territoire, mentionne le village avec les éléments constitutifs d'une communauté médiévale : une population groupée dans un village placé sous la seigneurie des Hospitaliers.

Face au silence des textes, l'existence du Bois de l'Hôpital, près de l'actuel domaine des Hospitaliers, a donné l'idée d'y localiser la fondation des moines.

Léon Nourrit, dans son ouvrage sur Saint-Christol, invoquait la découverte présumée de fondations et de tombes qui marqueraient ce premier emplacement. Quoi de plus logique en apparence, si ce n'est que l'hypothèse se heurte à plusieurs écueils. Tout d'abord, le nom ne vaut pas preuve et pourrait désigner le simple fait que ce bois appartenait à l'Hôpital. De plus, cette interprétation supposerait l'abandon du premier hôpital et son déplacement vers le village, ce qu'aucun texte ne mentionne, les éléments plaidant au contraire en faveur du groupement de l'hôpital et du village. D'autre part, aucune trace tangible des vestiges n'a été conservée, ni plan, ni photo, ni objet, et les recherches systématiques conduites en 2000 dans l'ensemble du secteur n'ont livré aucun indice concret.

De nouveaux éléments sont apparus en 2001, lors de la rénovation de la place et des rues du centre du village. Les fouilles réalisées à cette occasion autour du château des Hospitaliers bâti (ou rebâti ?) au XVIIe siècle, ont révélé que le centre du village était déjà occupé et entouré d'un grand fossé dès le XIIe siècle. Dès lors, entre les indices évanescents du Bois de l'Hôpital et les constructions observées par les archéologues et les visiteurs des fouilles sur la place, la balance bascule en faveur de l'hypothèse d'une fondation sur le site du village... jusqu'à de prochaines découvertes ? L'Histoire n'est jamais simple !

Photo : Sous une habitation du centre villageois, vue du mur d'enceinte du château des Hospitaliers, (XVIe ou XVIIe siècle).

Claude Raynaud, archéologue

Chez nous, on le dit comme ça !

Cougourle : Cucurbitacées à chair orange qui peuvent être rondes ou oblongues. Légume d'hiver que l'on peut faire en soupe ou en gratin redouté de beaucoup d'enfants. On peut en utiliser en les vidant et en y faisant des trous comme épouvantails lors de la fameuse fête des sorcières fin octobre.

(Tiré de « Quand nos vieux parlaient leur patois » de Jean Daumas dit Lamatte)



Retrouvez «Pays de Lunel, le mag'» sur votre mobile en scannant ce QR code (mode d'emploi et application sur notre site internet)

Directeur de la publication : François Berna
Rédacteur en chef : Robert Pistilli
Rédaction & Maquette : Service Communication
Crédits photos : Communauté de Communes, David merlin, agence FTC/Eric Jondreville, Corine Poleri, Stéphane Masson, Istockphoto. OT du Pays de Lunel*** et les communes du territoire
Impression : Pure Impression, Distribution CCPL & Chirripo, Tirage 23 000 exemplaires - ISSN : 2116-8008
journal@paysdelunel.fr ou sur www.paysdelunel.fr
Tél. 04 67 83 87 00

Retrouvez toutes les infos sur www.paysdelunel.fr

PROCHAIN
Conseil de Communauté
Le 23 février 2012

Rendez-vous sur le site internet pour connaître la commune

Ces réunions sont publiques vous êtes les bienvenus !



Pour nous joindre

Accueil : 04 67 83 87 00
Médiathèque intercommunale : 04 67 99 06 51
Gestion des déchets, déchèteries :
0 800 034 400 (n° vert gratuit)
CIAS : 04 67 83 53 52
Accueil des gens du voyage : 04 67 83 98 12
Mission locale : 04 67 83 37 41
Pépinière Via Innova : 04 67 83 21 11
Maison de l'emploi : 04 67 83 55 15
Office de Tourisme : 04 67 71 01 37
Ambrussum : 04 67 02 22 33

MAIRIES

Boisseron : 04 67 86 62 08
Lunel : 04 67 87 83 00
Lunel-Viel : 04 67 83 46 83
Marsillargues : 04 67 83 52 10
Saint-Christol : 04 67 86 01 09
Saint-Just : 04 67 83 56 00
Saint-Nazaire de Pézan : 04 67 71 05 80
Saint-Sériès : 04 67 86 00 92
Saturargues : 04 67 86 01 28
Saussines : 04 67 86 62 31
Vérargues : 04 67 86 00 50
Villetelle : 04 67 86 87 86

Permanence tous les seconds jeudis du mois, de 9h à 13h

L'Espace INFO→ÉNERGIE

au siège de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
480, avenue des Abrivados à Lunel
Uniquement sur rendez-vous : 04 67 13 80 90



Écoutez Poli-Sons, la webradio de la Petite Camargue sur votre ordinateur www.poli-sons.fr